Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_23-DE

DouarneneZ
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 mai de l'An Deux Mille Vingt-six à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 26
Jocelyne POITEVIN, Françoise LAOUÉNAN – LE LEC, Christelle DRÉANO, Jean-Loup THIVET, Marie-Pierre GUILCHER, Sylvie VIGOUROUX-BUREL, Françoise PENCALET, Gaëtan OLIVIER, Marine GONIDEC, Ludovic QUELENNEC, Yves TYMEN, Marc RAHER, Sébastien THOMAS, Marie-Pierre BARIOU, François GUET, Isabelle STEFANUTTI, Julien LAOUÉNAN, Henri SAVINA, Marie-Pierre COSQUER, Catherine LAMOUR – GENTRIC, Philippe CORNEC.
Pouvoirs : André GUILLEMOT, pouvoirs à Françoise LAOUÉNAN – LE LEC
Philippe LE MOIGNE, pouvoirs à Christelle DRÉANO
Gildas HÉMERY, pouvoirs à Jean-Loup THIVET
Béatrice QUEFFELEC, pouvoirs à Ludovic QUELENNEC
François PHILIPPE, pouvoirs à Marie-Pierre GUILCHER

Secrétaire de séance : Françoise LAOUÉNAN – LE LEC

DÉLIBÉRATION N° DF-26-05-23

OBJET : Budget supplémentaire 2026 – Budget annexe « Zones d'activité économique »

Rapporteur : Marie-Pierre BARIOU

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-1, L.2313-1 et L.2313-2 ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57 ;

Vu la délibération n° DF-26-02-10 en date du 4 février 2026 adoptant le budget primitif pour l'année 2026 du budget annexe « Zones d'activité économique » ;

Vu la délibération n° DF-26-05-09 en date du 27 mai 2026 adoptant le compte administratif pour l'année 2025 du budget annexe « Zones d'activité économique » ;

Vu la délibération n° DF-26-05-16 en date du 27 mai 2026 approuvant l'affectation des résultats pour l'année 2025 du budget annexe « Zones d'activité économique » ;

Vu la maquette budgétaire du budget supplémentaire 2026 annexée ;

Un budget supplémentaire a pour objet d'affecter les résultats de l'exercice précédent, d'inscrire les restes à réaliser et d'apporter des inscriptions ou des ajustements complémentaires au budget primitif de l'année, rendus nécessaires par les derniers éléments connus depuis son vote.

Il est rappelé que le budget primitif 2026 a été voté, le 4 février 2026, pour un montant total de 1 046 000 € (mouvements d'ordre inclus).

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_23-DE

PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
SECTION DE FONCTIONNEMENT

11) *Les recettes de fonctionnement*

		BP 2026	BS 2026	TOTAL BP + BS
75	Autres produits de gestion courante		15 643,61 €	15 643,61 €
	Total recettes réelles	- €	15 643,61 €	15 643,61 €
042	Opérations d'ordres	518 000,00 €	19 000,00 €	537 000,00 €
043	Opérations à l'intérieure de la section de fct	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
	TOTAL	528 000,00 €	34 643,61 €	562 643,61 €

Les recettes de fonctionnement progressent de 34 k€ par :

- Une participation d'équilibre du Budget principal : + 15 k€ ;
- La comptabilisation des stocks (ZA de Lannugat) : + 19 k€.

12) *Les dépenses de fonctionnement*

		BP 2026	BS 2026	TOTAL BP + BS
011	Charges à caractère général	518 000,00 €		518 000,00 €
	Total dépenses réelles	518 000,00 €	- €	518 000,00 €
042	Opérations d'ordre		19 000,00 €	19 000,00 €
043	Opérations à l'intérieure de la section de fct	10 000,00 €		10 000,00 €
002	Déficit de fonctionnement reporté		15 643,61 €	15 643,61 €
	TOTAL	528 000,00 €	34 643,61 €	562 643,61 €

Les dépenses de fonctionnement sont réajustées comme suit :

- Comptabilisation des stocks (ZA de Lannugat) : + 19 k€ ;
- Constatation du déficit de fonctionnement reporté : + 15 k€.

PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
SECTION D'INVESTISSEMENT

13) *Les recettes d'investissement*

		BP 2026	REPORT 2025	BS 2026	TOTAL BP + BS
10	Dotations, fonds divers et réserves				- €
13	Subventions d'investissement				- €
16	Emprunts	518 000,00 €		524 017,15 €	1 042 017,15 €
	Total recettes réelles	518 000,00 €	- €	524 017,15 €	1 042 017,15 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €		- €	- €
040	Opérations d'ordre	- €		19 000,00 €	19 000,00 €
	TOTAL	518 000,00 €	- €	543 017,15 €	1 061 017,15 €

Les recettes d'investissement progressent de 543 k€ et proviennent de :

- L'ajustement du besoin d'emprunt d'équilibre dans l'attente de la mise en vente des futurs terrains : + 524 k€ ;
- La comptabilisation des stocks (ZA de Lannugat) : + 19 k€.

14) *Les dépenses d'investissement*

		BP 2026	REPORT 2025	BS 2026	TOTAL BP + BS
16	Emprunts				- €
	Total dépenses réelles	- €	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordres	518 000,00 €		19 000,00 €	537 000,00 €
001	Déficit d'investissement reporté			524 017,15 €	524 017,15 €
	TOTAL	518 000,00 €	- €	543 017,15 €	1 061 017,15 €

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 029-242900645-20260527-DF_26_05_23-DE

Les dépenses d'investissement sont réévaluées de 543 k€ par l'intégration :

- Des écritures de comptabilisation des stocks (ZA de Lannugat) : + 19 k€ ;
- Du déficit d'investissement reporté : + 524 k€.

Il est proposé, au Conseil communautaire, d'adopter le budget supplémentaire 2026 du budget annexe « Zones d'activité économique » comme suit :

- Section de fonctionnement : 34 643,61 €
- Section d'investissement : 543 017,15 €

Soit un total de 577 660,76 €, portant ainsi le montant total du budget annexe « Zones d'activité économique » pour l'année 2026 à 1 623 660,76 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique, mutualisation et finances et du Bureau communautaire du 18 mai 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **ADOPTER** le budget supplémentaire pour l'année 2026 du budget annexe « Zones d'activité économique »,
- **ARRETER** les montants par section tels que présentés ci-dessus, en équilibre en dépenses et en recettes.

Fait et délibéré le 27 mai 2026.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN

Le secrétaire,
Françoise LAOUENAN – LE LEC

